

SITA SUD

POLE DEVELOPPEMENT
EUROPARC DE PICHAURY
1330, RUE GUILLIBERT DE LA LAUZIÈRE
13856 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 3
TEL + 33 (0)4 42 99 12 99
FAX + 33 (0)4 42 99 12 98



Préfecture du GARD
A l'attention de Monsieur le Préfet
10, avenue Feuchères
30045 Nîmes Cedex 9

N/Réf : EH/11/2012

Aix-en-Provence, le 3 décembre 2012

Objet : Demande d'institution de servitudes d'utilité publique d'isolement autour de l'Installation de Stockage de Déchets non Dangereux du Pôle de Recyclage et d'Élimination de déchets non dangereux sur la commune de Bellegarde.

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, M. Sylvain GOLLIN, agissant en qualité de Directeur Développement de la société SITA SUD (n° de SIRET 712 620 715 00 169, code APE 3811Z), dont le siège social est à Narbonne (11792), 16 rue Antoine Becquerel, BP 72, suite au dépôt ce jour de notre demande d'autorisation d'exploiter un Pôle de Recyclage et d'Élimination de déchets non dangereux sur la commune de Bellegarde (30), ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'institution de servitudes d'utilité publique en application de la loi du 27 février 2002 et sur le fondement de l'article L.515-12 du Code de l'Environnement, sur certains terrains situés dans un périmètre de 200 mètres autour de l'Installation de Stockage de Déchets non Dangereux.

La servitude demandée concerne au total une superficie de 37ha 83ca 88a sur la commune de Bellegarde.

Vous trouverez ci-joint un dossier de demande détaillé comportant les pièces suivantes :

- une notice de présentation,
- un plan permettant de situer le périmètre couvert par la demande d'institution de servitudes,
- un plan parcellaire des terrains et bâtiments indiquant leur affectation,
- l'énoncé des règles envisagées dans le périmètre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de notre haute considération.


Sylvain GOLLIN
Directeur Développement SITA SUD